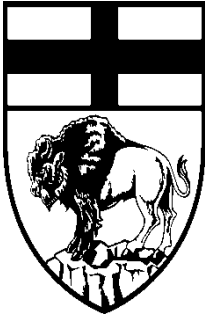


Mardi 23 avril 2024



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 48
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. PANKRATZ

(N° 200) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des pompiers (Loi modifiant la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Firefighters Recognition Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. OXENHAM

(N° 208) — *Loi sur la Journée de visibilité bispirituelle et transgenre (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Two-Spirit and Transgender Day of Visibility Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. EWASKO

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*

(M. le ministre MOSES — 4 minutes)

M. JACKSON

(N° 202) — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

(M. MOYES — 9 minutes)

M. GOERTZEN

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

(M. PANKRATZ — 4 minutes)

M. NESBITT

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation des parcs du Manitoba)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Manitoba Parks Licence Plates)*

(M^{me} la ministre CABLE — 7 minutes)

PROPOSITIONS

M. DEVGAN — Respect des travailleurs de première ligne

10. Attendu :

que sous le précédent gouvernement conservateur, le Manitoba avait l'un des taux de médecins par habitant les plus faibles au Canada;

que pendant six exercices à compter de 2016, ce gouvernement conservateur a réduit de 36 % son budget des immobilisations;

qu'il a fermé trois des six salles d'urgence à Winnipeg;

que sa mauvaise gestion a entraîné une augmentation considérable du temps supplémentaire obligatoire imposé aux infirmiers, menant ainsi à leur épuisement professionnel;

que des rapports ont révélé que les infirmiers étaient profondément malheureux et qu'ils vivaient des niveaux de stress très élevés et que ces rapports ont également révélé l'augmentation des démissions au sein du personnel des urgences en raison des décisions prises par le précédent gouvernement conservateur;

que l'Office régional de la santé de Winnipeg a reconnu que les importants changements survenus en 2019 dans le système de soins de santé du Manitoba ont provoqué une « vallée du désespoir »;

que le précédent gouvernement n'a pas tenu plusieurs de ses promesses électorales concernant les soins de santé, qu'il n'a pas embauché d'infirmiers ni de travailleurs paramédicaux en milieu rural, qu'il n'a pas réduit les temps d'attente de la province et qu'il n'a pas réussi à construire plus de foyers de soins personnels;

que sous ce précédent gouvernement conservateur, aucune mesure n'a été prise pour que les intervenants collaborent en vue de simplifier le processus permettant aux diplômés étrangers en médecine de travailler au Manitoba ni pour veiller à ce que les parcours de formation des professionnels paramédicaux soient aussi efficaces que possible;

que le gouvernement actuel a commencé à réparer les dommages que l'ancien gouvernement a causés au système de soins de santé du Manitoba, notamment en investissant dans l'ajout de lits, en augmentant le nombre d'interventions chirurgicales et de tests de diagnostic et en prenant des mesures pour que les intervenants collaborent en vue de l'embauche de 1 000 nouveaux travailleurs et travailleuses de la santé cette année,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de respecter les travailleurs de première ligne et de collaborer avec eux afin de résoudre les problèmes causés par les compressions et la gestion irresponsables du précédent gouvernement conservateur.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. KHAN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à soustraire le chauffage domestique de la taxe fédérale sur le carbone au Manitoba
(M. BRAR — 1 minute — Il reste 68 minutes.)
2. M. OXENHAM — Engagement à ne pas privatiser la Société d'assurance publique du Manitoba
(M. PIWNIUK — 4 minutes — Il reste 128 minutes.)
3. M. LOISELLE — Louis Riel
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
4. M. NESBITT — Protection du lac Winnipeg contre la pollution par les eaux usées
(M^{me} CROSS — 7 minutes — Il reste 123 minutes.)
5. M. MOROZ — Proposition visant à exhorter le gouvernement fédéral à réduire le gaspillage des aliments par les entreprises
(M. NARTH — 8 minutes — Il reste 126 minutes.)
6. M. BEREZA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter le secteur agricole de l'application de la taxe fédérale sur le carbone
(M. PANKRATZ — 6 minutes — Il reste 127 minutes.)
7. M^{me} STONE — Proposition visant à exhorter le gouvernement à donner la priorité aux enfants pris en charge, à les protéger et à s'engager à tenir une enquête publique
(M^{me} la ministre SMITH — 1 minute — Il reste 123 minutes.)

8. M^{me} LAMOUREUX — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à faire en sorte que les normes d'emploi protègent les travailleurs de l'économie à la demande
(M. LOISELLE — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
9. M. JACKSON — Proposition visant à exhorter le gouvernement du Manitoba à remédier au problème de surpopulation dans les écoles
(M. LOISELLE — 2 minutes — Il reste 124 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N^o 28) — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le *ministre* SALA

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N^o 34) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N^o 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

M. BALCAEN

(N^o 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 210) — *Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN
M^{me} COOK
M. EWASKO
M. GOERTZEN
M. GUENTER
M. JACKSON
M. JOHNSON
M. KHAN
M^{me} LAMOUREUX
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(98 heures 15 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*

(M. le ministre WIEBE)

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 9) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

(M. NESBITT — 19 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre WIEBE

(N° 30) — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*

(M. JOHNSON — 26 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 16) — *Loi sur la remise de rapports relativement à la responsabilisation en matière de réglementation et modification de la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Reporting Act and Amendments to the Statutes and Regulations Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre ALTOMARE

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WIEBE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*

M. le *ministre* MOSES

(N° 31) — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*

Ministre ASAGWARA

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la *ministre* FONTAINE)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 26 avril 2024, à 10 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin de procéder à l'examen détaillé de la *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes*.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 3 mai 2024, à 8 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'entendre les exposés portant sur son examen détaillé de la *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes*.
